

Edité le : 01/07/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

SIAEP DU BAS LIVRADOIS

LE BOURG

218 rue de la mairie

63590 AUZELLES

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE26-81494	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2606-19855-1	N° Prélèvement (1):	00224361
N° Analyse (1):	00224926		
Nature (1):	Eau de distribution		
Point de Surveillance (1):	LE BOURG	Code PSV (1):	0000007042
Localisation exacte :	MAIRIE DE CEILLOUX, ROBINET MELANGEUR SANITAIRES		
Dept et commune (1):	63 CEILLOUX		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6522165000	Y :	3,5143576000
UGE (1):	0319 - SIAEP DU BAS LIVRADOIS		
Type d'eau (1):	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite (1):	AA	Type Analyse (1):	AAS
		Motif du prélèvement (1):	CS
Nom de l'exploitant (1):	SIAEP DU BAS LIVRADOIS AUZELLES 63590 AUZELLES		
Nom de l'installation (1):	AUZELLES ST JEAN	Type (1):	UDI
		Code (1) :	004989
Réception :	Réception au laboratoire le 15/06/2026 à 20h47		
Prélèvement :	Prélevé le 15/06/2026 à 11h28 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / LABOURE Cyrille Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont identifiées par le symbole (1).

Date de début d'analyse le 15/06/2026 à 20h47

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative					

.../...

Edité le : 01/07/2026

Identification échantillon : LSE2606-19855-1

Destinataire : SIAEP DU BAS LIVRADOIS

Réception : Réception au laboratoire le 15/06/2026 à 20h47

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Température de l'eau	17.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0			25	#
pH sur le terrain	8.0	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0			6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	0.08	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	0.10	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Microorganismes aérobies à 22°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Bactéries coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000				0	#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2			0		#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2				0	#
Caractéristiques organoleptiques									
Odeur	Chlore	-	Méthode qualitative						
Saveur	Chlore	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5				#
Turbidité	0.20	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
Conductivité électrique brute à 25°C	153	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	50			200	1100 #
TAC (Titre alcalimétrique complet)	6.10	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	0.50				#
TH (Titre Hydrotimétrique)	5.89	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06				#
Carbone organique total (COT)	0.34	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2			2	#
Cations									
Calcium dissous	20.1	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1				#
Magnésium dissous	2.1	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05				#
Ammonium	< 0.01	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01			0.10	#
Anions									
Chlorures	4.00	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			250	#
Sulfates	3.80	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			250	#
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01		0.50		#
Nitrates	7.60	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.5		50		#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.15	mg/l	Calcul				1		
Métaux									

Edité le : 01/07/2026

Identification échantillon : LSE2606-19855-1

Destinataire : SIAEP DU BAS LIVRADOIS

Réception : Réception au laboratoire le 15/06/2026 à 20h47

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Arsenic total	8.0	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2		10		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

63AAS26 ANALYSE (AAS) EFFECTUEE AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION + ARSENIC (ARS63-2026)

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :
- Conductivité électrique brute à 25°C

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Nicolas ROUX
Valideur technique

